

**Projet CAMBRAI EST : développement du réseau électrique
pour raccorder des énergies renouvelables**

**Création de la liaison électrique souterraine
à 225 000 volts BÉVILLERS - FAMARS
pour le raccordement au réseau public de transport
d'électricité du futur poste 225 000/20 000 volts
de BÉVILLERS**

Arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire préalable à l'institution des servitudes administratives nécessaires aux ouvrages de transport et de distribution dans le cadre de la création de la liaison électrique souterraine à 225 000 volts Bevillers – Famars

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du Nord

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L.323-3 et suivants et R.323-9 et suivants ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, M. Georges-François LECLERC ;

Vu le décret du 16 mai 2022 portant nomination de Mme Fabienne DECOTTIGNIES, secrétaire générale de la préfecture du Nord et sous-préfète de l'arrondissement de Lille ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 avril 2023 portant déclaration d'utilité publique (DUP) le projet ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 avril 2023 portant délégation de signature à Mme Fabienne DECOTTIGNIES en qualité de secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

Vu la demande présentée du 26 mai 2023 par laquelle la société Réseau de Transport d'Électricité sollicite l'établissement de servitudes légales d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage, d'abattage d'arbres et d'occupation temporaire sur le territoire des communes de Maing, Monchaux-sur-Ecaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré pour la création de la liaison électrique souterraine à 225 000 volts Bevillers – Famars ;

Vu le dossier constitué à cet effet par RTE comprenant notamment les plans et états parcellaires par commune des propriétés sur lesquelles doivent s'appliquer les servitudes ;

Vu les courriers de notification des projets de servitudes adressés aux propriétaires concernés par RTE le 10 mai 2023 ;

Vu la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur pour l'année 2023 ;

Considérant que suite aux notifications effectuées par RTE conformément à l'article R323-8 du code de l'énergie un propriétaire au moins a fait part de son opposition à l'institution de ces servitudes, et que plusieurs propriétaires n'ont pu être identifiés, il y a lieu d'organiser l'enquête prévue à l'article R323-9 du code de l'énergie ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : OBJET ET DURÉE DE L'ENQUÊTE

Il est procédé, pendant 8 jours consécutifs, du 19 au 26 juin 2023 inclus, à une enquête parcellaire ayant pour objet l'institution des servitudes d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage, d'abattage d'arbres et d'occupation temporaire prévue par les articles L. 323-4 et suivants et R.323-7 et suivants du code de l'énergie, dans le cadre du projet de la création de la liaison électrique souterraine à 225 000 volts Bevillers – Famars sur les communes de Maing, Monchaux-sur-Écaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré.

Le projet est présenté par la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE), centre développement et ingénierie Lille, service concertation environnement tiers, 62 rue Louis Delos – TSA 71012 – 59 709 Marcq-en-Barœul Cedex.

ARTICLE 2 : CONSULTATION DU DOSSIER ET PERMANENCES

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête parcellaire, dans les mairies précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci.

M. Christian LEBON, retraité, chef du service comptable de la direction régionale des douanes, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairies pour y recevoir ses observations, selon les dates indiquées ci-dessous :

- À la mairie de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (siège de l'enquête), le 19 juin 2023, de 09H00 à 12H00 et le 26 juin 2023 de 14H00 à 17H00 ;
- À la mairie de Maing, le 21 juin 2023, de 14H00 à 17H00 ;
- A la mairie de Saulzoir le 24 juin 2023 de 09H00 à 12H00.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Saint-Hilaire-lez-Cambrai 2, place Jean Jaurès, 59292 Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Le dossier du projet sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<https://www.nord.gouv.fr/Actualites/Consultations-et-enquetes-publiques>).

ARTICLE 3 : PUBLICITÉ ET AFFICHAGE

Dans les 3 jours suivant la notification de l'arrêté d'ouverture de l'enquête parcellaire et pendant toute la durée de celle-ci, un avis annonçant l'enquête sera publié par les soins des maires des communes de Maing, Monchaux-sur-Écaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré en mairie, par voie d'affiches et, éventuellement, par tous autres procédés. Ils justifieront, au terme de la durée de l'enquête, de l'accomplissement de cette formalité par la production d'un certificat d'affichage.

L'arrêté sera notifié à la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE) en sa qualité de pétitionnaire.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

ARTICLE 4 : NOTIFICATION

Préalablement à l'ouverture de l'enquête, une notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête en mairies de Maing, Monchaux-sur-Écaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré sera effectuée par les soins de la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE), par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à chacun des propriétaires désignés dans ledit dossier (états parcellaires).

En cas de domicile inconnu du propriétaire, la notification sera faite en double copie au maire de domiciliation du bien qui en fera afficher une et, le cas échéant, aux locataires et preneurs à bail rural. Cet affichage sera certifié par le maire intéressé.

Les avis de réception, et le cas échéant, le certificat de notification par voie d'affichage en mairie seront immédiatement adressés à Monsieur le préfet du Nord - direction de la coordination des politiques interministérielles – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 – 59 039 LILLE Cedex.

ARTICLE 5 : OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS DU PUBLIC

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur et ouvert le premier jour par les maires, et tenu à sa disposition dans les mairies précitées.

Les intéressés pourront également adresser leurs observations par écrit au maire qui les annexera au registre ou au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie siège.

ARTICLE 6 : CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Au terme de la durée de l'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par les maires de Maing, Monchaux-sur-Écaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré qui les transmettront, dans les vingt-quatre heures, assortis des dossiers d'enquête, au commissaire-enquêteur.

Dans un délai de 3 jours à compter de la réception des documents transmis par les maires et après avoir entendu toutes personnes susceptibles de l'éclairer, le commissaire-enquêteur dressera le procès-verbal de l'opération et donnera son avis motivé sur l'instauration des servitudes.

Il transmettra ensuite l'ensemble de ces documents au préfet du Nord – direction de la coordination des politiques interministérielles – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20 003 – 59 039 LILLE Cedex.

ARTICLE 7 : PROCÈS-VERBAL ET AVIS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Le préfet du Nord adressera une copie de ces documents à la société Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Celle-ci examinera les observations présentées et, le cas échéant, modifiera le projet afin d'en tenir compte.

Si les modifications apportées au projet frappent de servitudes des propriétés nouvelles ou aggravent des servitudes antérieurement prévues, il est fait application des dispositions de l'article R 323-8 du code de l'énergie et, au besoin, de celles des articles R. 323-9 à R.323-12 du même code.

Une copie du procès-verbal et de l'avis du commissaire-enquêteur sera également déposée en mairies de Maing, Monchaux-sur-Écaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré ainsi qu'en préfecture du Nord (direction de la coordination des politiques interministérielles).

Les personnes intéressées pourront également en obtenir communication en s'adressant au préfet du Nord – direction de la coordination des politiques interministérielles – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE Cedex.

ARTICLE 8 : ÉTABLISSEMENT DES SERVITUDES

Au terme de cette enquête le préfet du Nord statuera par arrêté sur l'établissement de ces servitudes.

Cet arrêté sera notifié au pétitionnaire et affiché en mairie de chacune des communes intéressées.

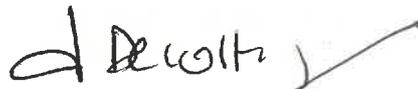
Il sera notifié par le pétitionnaire par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à chaque propriétaire intéressé ainsi qu'à chaque occupant pourvu d'un titre régulier.

ARTICLE 9 : EXÉCUTION

La secrétaire générale de la préfecture du Nord, le directeur de Réseau de Transport d'Électricité, les maires de Maing, Monchaux-sur-Écaillon, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saulzoir et Verchin-Maugré et le commissaire-enquêteur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **31 MAI 2023**,

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale



Fabienne DECOTTIGNIES

Copie pour information à :

- sous-préfet de Cambrai
- sous-préfet de Valenciennes
- DREAL (service ECLAT)

**DOSSIERS MIS EN SERVITUDES - PROJET CONSTRUCTION LIAISON SOUTERRAINE A 225 000 Volts ENTRE FAMARS et BEVILLERS**

MAJ 06/06/2023

N° Dossier Réf. EIFFAGE	Projet	Commune	Propriétaire	Motif de mise en servitude	Nbre de parcelles	Numéro de parcelles
6	FAMARS BEVILLERS	ST HILAIRE LEZ CAMBRAI	Mme Veuve WATREMEZ Marthe née DUJARDIN	Refus	4	ZA 164 - ZA 162 - ZA 156 - ZA 199
7	FAMARS BEVILLERS	ST HILAIRE LEZ CAMBRAI	Indivision WATREMEZ (5 personnes)	Refus	1	ZA 160
14	FAMARS BEVILLERS	ST HILAIRE LEZ CAMBRAI	M. LORIAUX Jacques (6 personnes)	Succession en cours	3	ZA 198 - ZB 4 - ZB 7
37	FAMARS BEVILLERS	SAINT AUBERT	M. HERBIN (3 personnes)	Succession en cours	1	ZA 145
22	FAMARS BEVILLERS	SAULZOIR	Mme CORNU Nelly	Propriétaire inconnu	1	ZE - 14
3	FAMARS BEVILLERS	MONCHAUX SUR ECAILLON	Mme PECQUERIAUX Elisabeth née LIONNE	Propriétaire inconnu	1	ZC 52 partie rivière
22	FAMARS BEVILLERS	MONCHAUX SUR ECAILLON	M. LEPRETRE Eric	Propriétaire inconnu	1	ZB 43
5	FAMARS BEVILLERS	VERCHAIN MAUGRE	AFR - Président M. DELATTRE Jean François	En attente délibération Conseil	2	ZA 61 ZA 145
5	FAMARS BEVILLERS	MAING	M. SOUPLET Pascal	Pas de retour	1	ZI 87
6	FAMARS BEVILLERS	MAING	Mme PECQUERIAUX Elisabeth née LIONNE	Propriétaire inconnu	1	ZI 11
12	FAMARS BEVILLERS	MAING	Mme MALLET Marianne M. MALLET Roland	Marianne son frère Mallet Roland n'a plus de contact avec elle Mme MALLET Marianne : Propriétaire inconnu	1	ZI - 26

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
7	ZA-198	Au coquelemont	Polyculture	(P) Mr et Mme LORRIAUX Henri époux RICHEZ Marguerite 31bis, rue du Général de Gaulle 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	(P) M. LORRIAUX Jacques époux LEBLAT Béatrice 31, rue du Général de Gaulle 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (P) Mme DERUENNE Jean Louis née LORRIAUX Colette 149, rue de Bonavis 59400 CAMBRAI (P) Mme DEFAUX Marc née LORRIAUX Claudine 162, boulevard de la République 59540 CAUDRY (P) Mme PARENT Michèle née LORRIAUX 75, rue des frères Beauvois 59129 AVESNES LES AUBERT (P) M. LORRIAUX David 181, rue de Dunkerque 62500 ST OMER (P) Mme DAYET Delphine née LORRIAUX 1085, chemin des plaines 06370 MOUANS SARTOUX		5	101	SUCCESSION DE M. et Mme LORRIAUX Henri chez Maître FORRIERE à AVESNES LES AUBERT 23-03-2023 - Envoi convention de type C en recommandé avec AR à chaque héritiers connus et au notaire Maître FORRIERE 2-04-2023 - Envoi convention de type A en recommandé avec AR à chaque héritiers connus et au notaire Maître FORRIERE SUCCESSION EN COURS - NON TERMEE A CE JOUR
	ZB-4	Le courtillet	Polyculture	.	.	.	89	5	444
	ZB-7	Le courtillet	Polyculture	.	.	.	167	5	834

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
7	ZA-160	Le chemin des ânes	Polyculture	(US) Mme veuve WATREMEZ Paul née DUJARDIN Marthe 12, rue de la nation 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (NU) Mme LAURENT Bruno née WATREMEZ Dominique 15, route de Solesmes 59129 AVESNES LES AUBERT (NU) M. WATREMEZ Eric 33, rue du 8 Mai 1945 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (NP) M. WATREMEZ Laurent 12, rue de la nation 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (NP) M. WATREMEZ Michel 3, rue pauvre 59296 AVESNES LE SEC	(PR) Mme veuve WATREMEZ Paul née DUJARDIN Marthe 12, rue de la nation 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (NU) Mme LAURENT Bruno née WATREMEZ Dominique 15, route de Solesmes 59129 AVESNES LES AUBERT (NU) M. WATREMEZ Eric 33, rue du 8 Mai 1945 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (NP) M. WATREMEZ Laurent 12, rue de la nation 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI (NP) M. WATREMEZ Michel 3, rue pauvre 59296 AVESNES LE SEC	29	5	145	Envoi des conventions Cai16LS en recommandé avec AR le 31 janvier 2023 à tous les indivis Relancés par téléphone le 20 décembre 2022 et le 20 janvier 2023 M. WATREMEZ Michel refuse le passage de la liaison dans ses parcelles il est solidaire avec sa mère et pense que ses parcelles vont perdre de la valeur lorsqu'il voudra les vendre Elle demande à RTE de lui fournir une preuve du contraire RTE ne peut lui fournir aucun document stipulant ce fait. 29-03-2023 - Envoi des conventions Aa16LS en recommandé avec AR à tous les indivis REFUS

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
6	ZA-164	Le chemin des ânes	Polyculture	(PR) Mme veuve WATREMEZ Paul née DUJARDIN Marthe 12, rue de la nation 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	(PR) Mme veuve WATREMEZ Paul née DUJARDIN Marthe 12, rue de la nation 59292 SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI	32	5	158	Envoi des conventions Cai16LS en recommandé avec AR le 31 janvier 2023 Relancé par téléphone le 20 décembre 2022 Mme WATREMEZ refuse le passage de la liaison dans ses parcelles elle pense que ses parcelles vont perdre de la valeur lorsqu'elle voudra les vendre Elle demande à RTE de lui fournir une preuve du contraire RTE ne peut lui fournir aucun document stipulant ce fait. 29-03-2023 - Envoi des conventions Aa16LS en recommandé avec AR <p style="text-align: center;">REFUS</p>
	ZA-162	Le chemin des ânes	Polyculture	-	-	5	5	25	
	ZA-156	Le chemin des ânes	Polyculture	-	-	18	5	88	
	ZA-199	Au Coquelemont	Polyculture	-	-	1	5	7	

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
7	ZA-145	La vallée Saint Plocart	Polyculture	(P) M. HERBIN Jean Louis 30, rue Gambetta 59188 SAINT AUBERT (P) M. HERBIN Paul-Marie 141, rue Hippolyte Adam 62230 OUTREAU (P) Mme DHERBECOURT Jean René née HERBIN Marie Paule 88, rue de Dompierre 80200 FLAUCOURT	(P) M. HERBIN Jean Louis 30, rue Gambetta 59188 SAINT AUBERT (P) M. HERBIN Paul-Marie 141, rue Hippolyte Adam 62230 OUTREAU (P) Mme DHERBECOURT Jean René née HERBIN Marie Paule 88, rue de Dompierre 80200 FLAUCOURT		5	27	23-03-2023 - Envoi des conventions Ca16LS en recommandé avec AR aux propriétaires et au notaire Retour des conventions signées par M. Paul Marie HERBIN Retour des conventions signées par M. Jean Louis HERBIN 10-04-2023 - Envoi des conventions Aa16LS en recommandé avec AR à Mme DHERBECOURT SUCCESSION CHEZ MAITRE MENNECIER A GOUZEAUCOURT Problème entre frères et sœur SUCCESSION EN COURS - NON TERMINEE A CE JOUR

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
22	ZE-14	Grand Marais	Polyculture	(P) Mme CORNU Nelly Rue Jean Mermoz 59227 SAULZOIR		8	5	42	<p>Personne née le 7 avril 1894</p> <p>Recherche auprès de la mairie - aucune information sur les héritiers de cette personne</p> <p>les hypothèques sont toujours au nom de Mme CORNU Nelly</p> <p>Aucun propriétaire connu à ce jour</p> <p>20-02-2023 - Envoi convention Ca16LS en recommandé avec AR 04-04-2023 - Envoi convention Aa16LS en recommandé avec AR</p> <p>PROPRIETAIRE INCONNUE</p>

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
22	ZB 43	Pas de Bœuf Sud	Polyculture	<p>M. LEPRETRE Eric</p> <p>21 Allée de la Pépinière 92500 RUEIL MALMAISON 24 Rue Berlandois 59530 ORSINVAL</p>	<p>M. LEPRETRE Eric</p> <p>28 Bis Rue du Général de Miribel 92500 RUEIL MALMAISON</p>	34	5	86	<p>12/01/23 : Recherche du ppre réel PROPRIETAIRE NON REFERENCE SUR ANNUAIRE 14/02/23 : Demande de renseignements à la mairie nous communique une autre adresse toujours sur RUEIL MALMAISON Renvoi ce jour du questionnaire à cette adresse 10/03/23 : Renvoi en LR+AR Questionnaire d'état civil 16/03/23 : Retour du courrier "Destinataire inconnu à l'adresse" SUR RELEVÉ D HYPOTHEQUES DERNIER BENEFICIAIRE SANS PRECISIONS DU PRENOM NI DE L ADRESSE NOM + DATE DE NAISSANCE 29/03/23 : Recherche auprès des exploitants, échange avec l'EARL LA TRANQUILITE M. MALIET Dominique qui nous informe qu'il exploite la parcelle et nous donne l'adresse actuelle de M. LEPRETRE Eric 30/03/23 : Envoi des documents à la nouvelle adresse en LR+AR 01/04/23 : Courrier distribué 06/04/24 : Réception de l'accusé de réception 21/04/23 : Envoi des documents propre à la convention Aa16LS en RECOMMANDE AVEC A.R. PROPRIETAIRE INCONNU</p>

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
6	ZI 11	Canton de la Haie Dovale	Polyculture	Mme PECQUERIAUX Elisabeth née LIONNE 115 Rue de la Pompe 75016 PARIS	Mme PECQUERIAUX Elisabeth née LIONNE Chez Maître BODART Notaire 4 Rue des Ursulines B.P. 83 59322 VALENCIENNES	5	52	183	<p>09/01/23 : Echange téléphonique avec M. DE MEYER Daniel pour avoir numéro de téléphone de la SCEA TAISNE exploitant, exploitant également sur ses parcelles.</p> <p>10/01/23 : Laisser message téléphonique à M. DELOBEL Antoine SCEA TAISNE pour confirmation si exploitant sur la parcelle de Mme LIONNE Elisabeth NON REFERENCEE SUR ANNUAIRE TELEPHONE et envoi d'un mail</p> <p>12/01/23 : Echange téléphonique avec M. DELOBEL SCEA TAISNE exploitant de la parcelle qui nous donne une autre adresse mail, renvoi du mail du 10/01/23. Il nous fait part qu'il rencontre beaucoup de difficulté pour la joindre, cette personne est domiciliée au LIBAN et s'est rapproché de son Notaire où il rencontre les mêmes difficultés. Nous lui demandons de nous communiquer les coordonnées du Notaire à défaut un numéro de téléphone pour joindre la propriétaire</p> <p>02/02/23 : Relance téléphonique auprès de M. DELOBEL pour savoir s'il a pu obtenir des infos sur la ppre ou sur les coordonnées du notaire (idem dossier n°3 sur MONCHAUX SUR ECAILLON Recherche sur le relevé d'hypothèque Rien sur la ppre mais coordonnées du notaire Me DEROUVRAY à AVESNES SUR HELPE qui avait été chargé de la procédure de donation partage en 1972 Recherche sur annuaire et échange avec l'office notarial Emmanuel DELTOUR qui nous informe qu'à leur connaissance il faudrait se renseigner auprès de Me DEGOUSEE à SOLRE LE CHATEAU - Entretien avec cet office qui nous renvoie vers Me CALLEE à 59610 FOURMIES - 16 RUE DES ROUETS - Tél : 03.27.60.06.63 Tentative d'appel : ne répond pas</p> <p>13/02/23 : Retour du courrier suivi "destinataire inconnu à l'adresse"</p> <p>23/02/23 : Entretien avec le Secrétariat de Me BODART Celui absent jusqu'à la semaine prochaine. Nous donne le nom d'épouse de la ppre et nous confirme qu'elle est bien domiciliée au LIBAN chez sa fille Ainée</p> <p>Nous rappelle semaine prochaine pour nous donner éventuellement l'adresse mail de sa fille</p> <p>28/02/23 : Appel du Secrétariat du Notaire qui nous demande d'envoyer les documents par mail pour transmission à la ppre par mail</p> <p>01/03/23 : Envoi des documents (Ca116LS) au Notaire par mail 10/03/23 : Relance mail auprès du notaire</p> <p>27/03/23 : Relance téléphonique auprès de Me BODART à transmis à la fille de Mme PECQUERIAUX Elisabeth nos échanges mais n'a pas encore eu de retour</p> <p>30/03/23 : Envoi des documents (Ca116LS) en recommandé avec A.R. à Mme PECQUERIAUX Elisabeth chez Me BODART Notaire</p> <p>06/04/24 : Réception de l'accusé de réception</p> <p>21/04/23 : Envoi des documents propre à la convention Aa16LS en RECOMMANDÉ AVEC A.R. chez Me BODART Notaire</p> <p>10/05/23 : Envoi de la notification du projet en LR+AR</p>

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN			Observations		
				Identité des propriétaires		Nature de la servitude			
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)	Longueur de la servitude en mètre		Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)
12	ZI 26	Canton de la Haie Dovale	Polyculture	<p>Mme MALLET Marianne</p> <p>4 Rue de la République 59590 RAISMES</p> <p>M. MALLET Roland époux MESSANT Valérie Stéphanie</p> <p>21 Rue de Varenne 94100 SAINT MAUR DES FOSSES</p>	<p>Mme MALLET Marianne</p> <p>4 Rue de la République 59590 RAISMES</p> <p>M. MALLET Roland époux MESSANT Valérie Stéphanie</p> <p>21 Rue de Varenne 94100 SAINT MAUR DES FOSSES</p>	38	5	188	<p>Retour du questionnaire de Mme MALLET Yvonne née COUE DCD avec information sur l'exploitant avec demande de se rapprocher de M. MALLET Roland PAS DE RETOUR DE QUESTIONNAIRES POUR LES 2 AUTRES INDIVIS 24/01/23 : Laisser message téléphonique pour que ce dernier puisse nous donner les informations pour ce dossier</p> <p>25/01/23 : Echange avec M. MALLET Roland qui nous informe que sa soeur et lui même sont ppres suite au décès de leur grand mère (usufruitière) cette dernière non référencée sur l'annuaire et son frère n'a plus de contact avec elle Il n est pas à l'origine de la réponse au questionnaire d'état civil mais son oncle M. MALLET André</p> <p>Demande du numéro de téléphone de ce dernier pour connaître la personne qui à répondu</p> <p>à la place de Mme MALLET Yvonne DCD - Entretien avec M. MALLET André qui confirme être la personne qui nous a rempli et envoyé le questionnaire - Pas de contact non plus avec Mme MALLET Marianne</p> <p>Renvoi ce jour questionnaire à cette dernière pour avoir plus d'info sur son identité (mariée ??) et à M. MALLET Roland</p> <p>SUR HYPOTHEQUE TRACE DE NU PPRE AVEC JUSTE DATE DE NAISSANCE ATTENDRE RETOUR QUESTIONNAIRES DES 2 INDIVIS POUR CONFIRMATION sur son identité (mariée ??) et à M. MALLET Roland</p> <p>09/02/23 : Réponse de M. MALLET Roland au questionnaire en ATTENTE DU RETOUR de celui de Mme MALLET Marianne</p> <p>23/02/23 : Relance auprès de Mme MALLET Marianne en LETTRE SUIVIE - Courrier distribué le 25/02/23</p> <p>10/03/23 : Envoi des documents (Cai16LS) en "LETTRE SUIVIE" à M. MALLET Roland et envoi des documents (Cai16LS) avec de nouveau le questionnaire en "LR+AR" à Mme MALLET Marianne</p> <p>29/03/23 : Réception des documents signés (Cai16LS) par M. MALLET Roland EN ATTENTE DE RETOUR DES DOCUMENTS DE Mme MALLET Marianne</p> <p>30/03/23 : Visite sur le site LA POSTE courrier toujours en instance de retrait</p> <p>24/04/23 : Envoi des conventions Aa16LS aux 2 indivis et entretien téléphonique et envoi d'un mail à M. MALLET Roland</p> <p>pour lui expliquer les démarches que nous allons faire compte tenu que nous n'avons pu obtenir la signature de sa soeur qui est "PROPRIETAIRE INCONNU"</p>

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
5	ZI 87	Canton de la Haie Dovale	Polyculture	M. SOUPLET Pascal 24 Rue Berlandois 59530 ORSINVAL	M. SOUPLET Pascal 24 Rue Berlandois 59530 ORSINVAL	28	5	96	<p>20/01/23 : Recherche du ppre réel</p> <p>07/02/23 : Entretien téléphonique avec le ppre qui nous donne des informations pour constituer son dossier</p> <p>Envoi des documents (Cai16LS) pour signature avec questionnaire</p> <p>22/02/23 : Appel de M. SOUPLET Pascal qui nous informe que les documents sont signés et dès qu'il lui sera possible ira en Mairie pour le mandat et nous retournera les documents</p> <p>15/03/23 : Relance auprès du ppre, celui ci s'est rendu à la mairie mais fermée demande de nous retourner les documents et convenu avec lui dès que possible</p> <p>ira en mairie et nous retournera le mandat par mail</p> <p>Envoi d'un mail ce jour pour tracer notre conversation</p> <p>22/03/23 : Nouvelle relance téléphonique en insistant qu'il devenait urgent en cas d'accord de sa part de nous retourner les documents. Nous confirme qu'il va aller en Mairie et nous enverra les documents</p> <p>29/03/23 : Relance téléphonique laisser message - Rappel du ppre qui nous indique qu'il a retourné les documents</p> <p>mais rencontre des problèmes pour aller en Mairie pour le mandat ouverte que 2 jours par semaine nous retournera le document dès que possible</p> <p>17/04/23 : Relance téléphonique M. SOUPLET nous aurait retourné les documents signés non réceptionnés ce jour</p> <p>Renvoi des documents (Cai16LS) en "lettre suivie" aller et retour</p> <p>19/04/23 : Laisser message à M. SOUPLET pour qu'il nous retourne les documents</p> <p>demain au plus tard - PREVOIR ENVOI CONVENTION A si pas de retour de sa part</p> <p>21/04/23 : Envoi des documents propre à la convention Aa16LS en RECOMMANDE AVEC A.R.</p>

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
5	ZA 61 ZA 145	Les Treize du Riez Le Marais	Polyculture	Association Foncière de Remembrement Président : M. DELATTRE Jean François 7 Rue Jean Jaurès En Mairie 59198 HASPRES	Association Foncière de Remembrement Président : M. DELATTRE Jean François 7 Rue Jean Jaurès En Mairie 59198 HASPRES	452	5	1344	<p>18/01/23 : Recherche du ppre réel</p> <p>14/02/23 : Appel auprès de la Mairie Président M. DELATTRE Jean François absent - Envoi d'un mail de relance pour réponse à la fiche de renseignements</p> <p>23/02/23 : Relance téléphonique auprès de la Mairie d'HASPRES nous donne une réponse semaine prochaine</p> <p>09/03/23 : Relance auprès de la mairie qui doit nous répondre rapidement</p> <p>10/03/23 : Réception de la fiche de renseignements, extrait registre des délibérations et statuts</p> <p>Renvoi d'un mail pour avoir la date de la prochaine Assemblée et envoi des documents (Ca16LS) en LETTRE SUIVIE</p> <p>11/04/23 : Envoi d'un mail de relance pour les documents pour signature</p> <p>17/04/23 : Appel auprès de la Mairie Mme ROQUENCOURT est en congé et le Maire absent</p> <p>Renvoi d'un mail de relance</p> <p>19/04/23 : Rappel auprès de la mairie recontacter Mme ROCQUENCOURT Demain (rentre de congé)</p> <p>21/04/23 : Nouvelle relance téléphonique avec message pour rappel Envoi des documents propre à la convention Aa16LS en RECOMMANDE AVEC A.R.</p> <p>Appel de Mme ROCQUENCOURT qui nous informe que les documents sont signés par le Président M. DELATTRE Jean François mais que la délibération ne se fera qu'en JUIN 2023</p> <p>Nous demande de considérer les documents comme signés</p> <p>Nous envoie les documents par mail pour stopper la procédure</p> <p>26/04/23 : Dossier signé avec accord de principe mais pas validé en délibération auprès du Conseil</p> <p>Entretien avec Mme ROQUENCOURT et envoi d'un mail pour donner une date du prochain Conseil</p> <p>21/04/23: Envoi de la convention Aa16LS en recommandé avec A.R.</p>

Liaison souterraine à 225 kV BEVILLERS - FAMARS

ETAT PARCELLAIRE DU PROPRIETAIRE

N° de dossier	SECTION ET NUMERO DES PARCELLES	LIEUX-DITS	NATURE DES TERRAINS	SOUTERRAIN		Nature de la servitude			Observations
				Identité des propriétaires		Longueur de la servitude en mètre	Largeur de la servitude en mètre	Surface de la bande de servitude de la liaison souterraine (m²)	
				Propriétaires matriciels (Issue des documents cadastraux)	Propriétaires réels (Issue des renseignements recueillis par l'administration)				
3	ZC 52 Partie Rivière	L'Epinette	Polyculture	Mme PECQUERIAUX Elisabeth née LIONNE 115 Rue de la Pompe 75016 PARIS	Mme PECQUERIAUX Elisabeth née LIONNE Chez Maître BODART Notaire 4 Rue des Ursulines B.P. 83 59322 VALENCIENNES	2	2,50	14	<p>09/01/23 : Echange téléphonique avec M. DE MEYER Daniel pour avoir numéro de téléphone de la SCEA TAISNE exploitant, exploitant également sur ses parcelles.</p> <p>10/01/23 : Laisser message téléphonique à M. DELOBEL Antoine SCEA TAISNE pour confirmation si exploitant sur la parcelle de Mme LIONNE Elisabeth NON REFERENCEE SUR ANNUAIRE TELEPHONE et envoi d'un mail</p> <p>12/01/23 : Echange téléphonique avec M. DELOBEL SCEA TAISNE exploitant de la parcelle qui nous donne une autre adresse mail, renvoi du mail du 10/01/23. Il nous fait part qu'il rencontre beaucoup de difficulté pour la joindre, cette personne est domiciliée au LIBAN et s'est rapproché de son Notaire où il rencontre les mêmes difficultés. Nous lui demandons de nous communiquer les coordonnées du Notaire à défaut un numéro de téléphone pour joindre la propriétaire</p> <p>02/02/23 : Relance téléphonique auprès de M. DELOBEL pour savoir s'il a pu obtenir des infos sur la ppre ou sur les coordonnées du notaire (idem dossier n°3 sur MONCHAUX SUR ECAILLON Recherche sur le relevé d'hypothèque</p> <p>Rien sur la ppre mais coordonnées du notaire Me DEROUVRAY à AVESNES SUR HELPE qui avait été chargé de la procédure de donation partage en 1972</p> <p>Recherche sur annuaire et échange avec l'office notarial Emmanuel DELTOUR qui nous informe qu'à leur connaissance il faudrait se renseigner auprès de Me DEGUSEE à SOLRE LE CHATEAU - Entretien avec cet office qui nous renvoie vers Me CALLEA à 59610 FOURMIES - 16 RUE DES ROUETS - Tél : 03.27.60.06.63 Tentative d'appel : ne répond pas</p> <p>13/02/23 : Retour du courrier suivi "destinataire inconnu à l'adresse"</p> <p>23/02/23 : Entretien avec le Secrétariat de Me BODART Celui absent jusqu'à la semaine prochaine. Nous donne le nom d'épouse de la ppre et nous confirme qu'elle est bien domiciliée au LIBAN chez sa fille Aînée</p> <p>Nous rappelle semaine prochaine pour nous donner éventuellement l'adresse mail de sa fille</p> <p>28/02/23 : Appel du Secrétariat du Notaire qui nous demande d'envoyer les documents par mail pour transmission à la ppre par mail</p> <p>01/03/23 : Envoi des documents (Ca16LS) au Notaire par mail</p> <p>10/03/23 : Relance mail auprès du notaire</p> <p>27/03/23 : Relance téléphonique auprès de Me BODART à transmis à la fille de Mme PECQUERIAUX Elisabeth nos échanges mais n'a pas encore eu de retour</p> <p>30/03/23 : Envoi des documents (Ca16LS) en recommandé avec A.R. à Mme PECQUERIAUX Elisabeth chez Me BODART Notaire</p> <p>06/04/24 : Réception de l'accusé de réception</p> <p>21/04/23 : Envoi des documents propre à la convention Aa16LS en RECOMMANDE AVEC A.R. chez Me BODART Notaire</p>

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI



COMMUNE
DE
SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

TEL. : 03 27 37 14 12
FAX. : 03 27 37 19 58

ATTESTATION

Je Soussigné Monsieur Maurice DEFAUX, Maire de la Commune de SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI (Nord) atteste ne pas avoir reçu de courrier concernant l'enquête parcellaire préalable à l'institution des servitudes administratives nécessaires aux ouvrages de transport et de distribution dans le cadre de la création de la liaison électrique souterraine à 225 000 Volts Bevillers-Famars durant toute la durée de l'enquête publique, du 19 juin au 26 juin 2023.

Fait à SAINT-HILAIRE-LEZ-LEZ-CAMBRAI le 26 juin 2023

Maurice DEFAUX

Maire,

